

# Certificat Web

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-142519-Z-315030-2023

Ecocert Canada confirme par la présente que :

## LA FERME TROTTEUSE COOP

1053, route des Blés d'Or, Ste-Marie-de-Blandford, Quebec, G0X 2W0, CANADA

a été audité et certifié conformément au programme :

### Régime Bio Canada (COR) \*



Pour les étapes de production / activités:

PRODUCTION DE CHAMPIGNON, CULTURES PRODUITES SOUS DES STRUCTURES OU EN CONTENANTS,  
PRODUCTION ANIMALE, PRODUCTION VEGETALE

Certificat délivré le 31 août 2023

#### Ecocert Canada

4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis,  
Québec, G6W 6N2, Canada  
[www.ecocertcanada.com/fr](http://www.ecocertcanada.com/fr)

#### Date d'anniversaire : 13 avril 2024

lorsque l'entreprise certifiée doit présenter une demande d'inspection annuelle subséquente. Ceci n'est pas une date d'expiration.

Le dernier audit a eu lieu le 13 juillet 2023

Date de la certification initiale : 22 septembre 2016

Z001(COR)v02fr

Page 1/9

\* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CGSB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises. La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA. Cette version Web du certificat confirme le statut biologique des produits listés. Le détail des marques de commerce doit être demandé à l'opérateur certifié.



scannez moi

Accédez au certificat officiel actualisé

# Annexe du certificat web

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-142519-Z-315030-2023



## LA FERME TROTTEUSE COOP

### Régime Bio Canada (COR) \*

PRODUIT(S)	DÉFINI COMME	ÉQUIVALENCES ADDITIONNELLES ( [X] : en conformité )		
		CARTV (1)	CAN-US (2)	CAN-UE (3)
> Ail (Fleurs d'ail)	Biologique	X	X	X
> Ail	Biologique	X	X	X
> Aile de poulet	Biologique	X	X	X
> Aubergines	Biologique	X	X	X
> Basilic (de serre)	Biologique	X	X	X
> Basilic	Biologique	X	X	X
> Betteraves (de serre)	Biologique	X	X	X
> Betteraves	Biologique	X	X	X
> Bettes à carde	Biologique	X	X	X
> Brocolis	Biologique	X	X	X
> Carcasse de poulet	Biologique	X	X	X
> Carottes ( de serre )	Biologique	X	X	X

- (1) Cahier des charges pour l'appellation biologique au Québec (CARTV).
- (2) Produit certifié conformément aux modalités de l'Accord établi entre les États-Unis et le Canada sur l'équivalence des produits biologiques (USCOEA).
- (3) Entente d'équivalence biologique entre l'Union européenne et le Canada (EEBUEC).

Certificat délivré le 31 août 2023

#### Ecocert Canada

4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec, G6W 6N2, Canada  
[www.ecocertcanada.com/fr](http://www.ecocertcanada.com/fr)

Z001(COR)v02fr

Page 2/9

\* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CGSB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises.

La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA. Cette version Web du certificat confirme le statut biologique des produits listés. Le détail des marques de commerce doit être demandé à l'opérateur certifié.



scannez moi

Accédez au certificat officiel actualisé

# Annexe du certificat web

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-142519-Z-315030-2023



## LA FERME TROTTEUSE COOP

### Régime Bio Canada (COR) \*

PRODUIT(S)	DÉFINI COMME	ÉQUIVALENCES ADDITIONNELLES ( [X] : en conformité )		
		CARTV (1)	CAN-US (2)	CAN-UE (3)
> Carottes	Biologique	X	X	X
> Céleri (de serre)	Biologique	X	X	X
> Céleri	Biologique	X	X	X
> Cerise de terre	Biologique	X	X	X
> Champignons (pleurote en forme d'huître)	Biologique	X	X	X
> Chou-rave (de serre)	Biologique	X	X	X
> Chou-rave	Biologique	X	X	X
> Choux de Bruxelles	Biologique	X	X	X
> Choux	Biologique	X	X	X
> Citrouilles	Biologique	X	X	X
> Concombres (Anglais, Libanais, Américain)	Biologique	X	X	X
> Concombres Anglais, Libanais, Américain (de serre)	Biologique	X	X	X

- (1) Cahier des charges pour l'appellation biologique au Québec (CARTV).
- (2) Produit certifié conformément aux modalités de l'Accord établi entre les États-Unis et le Canada sur l'équivalence des produits biologiques (USCOEA).
- (3) Entente d'équivalence biologique entre l'Union européenne et le Canada (EEBUEC).

Certificat délivré le 31 août 2023

#### Ecocert Canada

4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec, G6W 6N2, Canada  
[www.ecocertcanada.com/fr](http://www.ecocertcanada.com/fr)

Z001(COR)v02fr

Page 3/9

\* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CGSB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises.

La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA. Cette version Web du certificat confirme le statut biologique des produits listés. Le détail des marques de commerce doit être demandé à l'opérateur certifié.



scannez moi

Accédez au certificat officiel actualisé

# Annexe du certificat web

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-142519-Z-315030-2023



## LA FERME TROTTEUSE COOP

### Régime Bio Canada (COR) \*

PRODUIT(S)	DÉFINI COMME	ÉQUIVALENCES ADDITIONNELLES ( [X] : en conformité )		
		CARTV (1)	CAN-US (2)	CAN-UE (3)
> Concombres	Biologique	X	X	X
> Coriandre	Biologique	X	X	X
> Courges	Biologique	X	X	X
> Courgettes	Biologique	X	X	X
> Cuisse de poulet	Biologique	X	X	X
> Découpes de viande de poulet	Biologique	X	X	X
> Échalotes	Biologique	X	X	X
> Épinards	Biologique	X	X	X
> Fines herbes (camomille, ciboulette, marjolaine, origan, romarin, sauge, sarriette, thym, menthe)	Biologique	X	X	X
> Fleurs comestibles (capucine, centaurée, pensée)	Biologique	X	X	X
> Fraises	Biologique	X	X	X
> Haricots Jaune	Biologique	X	X	X

- (1) Cahier des charges pour l'appellation biologique au Québec (CARTV).
- (2) Produit certifié conformément aux modalités de l'Accord établi entre les États-Unis et le Canada sur l'équivalence des produits biologiques (USCOEA).
- (3) Entente d'équivalence biologique entre l'Union européenne et le Canada (EEBUEC).

Certificat délivré le 31 août 2023

#### Ecocert Canada

4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec, G6W 6N2, Canada  
[www.ecocertcanada.com/fr](http://www.ecocertcanada.com/fr)

Z001(COR)v02fr

Page 4/9

\* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CGSB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises.

La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA. Cette version Web du certificat confirme le statut biologique des produits listés. Le détail des marques de commerce doit être demandé à l'opérateur certifié.



scannez moi

Accédez au certificat officiel actualisé

# Annexe du certificat web

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-142519-Z-315030-2023



## LA FERME TROTTEUSE COOP

### Régime Bio Canada (COR) \*

PRODUIT(S)	DÉFINI COMME	ÉQUIVALENCES ADDITIONNELLES ( [X] : en conformité )		
		CARTV (1)	CAN-US (2)	CAN-UE (3)
> Haricots Vert	Biologique	X	X	X
> Kale	Biologique	X	X	X
> Laitues	Biologique	X	X	X
> Maïs sucré	Biologique	X	X	X
> Melons ( Melon d'eau, Cantaloup, Melon miel)	Biologique	X	X	X
> Mesclun (de serre)	Biologique	X	X	X
> Mesclun	Biologique	X	X	X
> Œufs entier	Biologique	X	X	X
> Oignons	Biologique	X	X	X
> Pak choi (de serre)	Biologique	X	X	X
> Pak choi	Biologique	X	X	X
> Panais	Biologique	X	X	X

- (1) Cahier des charges pour l'appellation biologique au Québec (CARTV).
- (2) Produit certifié conformément aux modalités de l'Accord établi entre les États-Unis et le Canada sur l'équivalence des produits biologiques (USCOEA).
- (3) Entente d'équivalence biologique entre l'Union européenne et le Canada (EEBUEC).

Certificat délivré le 31 août 2023

#### Ecocert Canada

4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec, G6W 6N2, Canada  
[www.ecocertcanada.com/fr](http://www.ecocertcanada.com/fr)

Z001(COR)v02fr

Page 5/9

\* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CGSB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises.

La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA. Cette version Web du certificat confirme le statut biologique des produits listés. Le détail des marques de commerce doit être demandé à l'opérateur certifié.



scannez moi

Accédez au certificat officiel actualisé

# Annexe du certificat web

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-142519-Z-315030-2023



## LA FERME TROTTEUSE COOP

### Régime Bio Canada (COR) \*

PRODUIT(S)	DÉFINI COMME	ÉQUIVALENCES ADDITIONNELLES ( [X] : en conformité )		
		CARTV (1)	CAN-US (2)	CAN-UE (3)
> Paniers ASC	Biologique	X	X	X
> Pâtisson	Biologique	X	X	X
> Persil	Biologique	X	X	X
> Poireaux	Biologique	X	X	X
> Poitrine de poulet	Biologique	X	X	X
> Poivrons (de tunnel)	Biologique	X	X	X
> Poivrons	Biologique	X	X	X
> Pommes de terre	Biologique	X	X	X
> Poulet entier	Biologique	X	X	X
> Rabiole	Biologique	X	X	X
> Radis	Biologique	X	X	X
> Rhubarbe	Biologique	X	X	X

- (1) Cahier des charges pour l'appellation biologique au Québec (CARTV).
- (2) Produit certifié conformément aux modalités de l'Accord établi entre les États-Unis et le Canada sur l'équivalence des produits biologiques (USCOEA).
- (3) Entente d'équivalence biologique entre l'Union européenne et le Canada (EEBUEC).

Certificat délivré le 31 août 2023

#### Ecocert Canada

4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec, G6W 6N2, Canada  
[www.ecocertcanada.com/fr](http://www.ecocertcanada.com/fr)

Z001(COR)v02fr

Page 6/9

\* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CGSB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises.

La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA. Cette version Web du certificat confirme le statut biologique des produits listés. Le détail des marques de commerce doit être demandé à l'opérateur certifié.



scannez moi

Accédez au certificat officiel actualisé

# Annexe du certificat web

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-142519-Z-315030-2023



## LA FERME TROTTEUSE COOP

### Régime Bio Canada (COR) \*

PRODUIT(S)	DÉFINI COMME	ÉQUIVALENCES ADDITIONNELLES ( [X] : en conformité )		
		CARTV (1)	CAN-US (2)	CAN-UE (3)
> Roquette	Biologique	X	X	X
> Rutabagas	Biologique	X	X	X
> Tatsoï	Biologique	X	X	X
> Tomates Beef (de serre)	Biologique	X	X	X
> Tomates Beef (de tunnel)	Biologique	X	X	X
> Tomates Beef	Biologique	X	X	X
> Tomates Cerises (de serre)	Biologique	X	X	X
> Tomates Cerises (de tunnel)	Biologique	X	X	X
> Tomates Cerises	Biologique	X	X	X
> Tomates Italienne	Biologique	X	X	X
> Tomates Ronde (de serre)	Biologique	X	X	X
> Tomates Ronde	Biologique	X	X	X

- (1) Cahier des charges pour l'appellation biologique au Québec (CARTV).
- (2) Produit certifié conformément aux modalités de l'Accord établi entre les États-Unis et le Canada sur l'équivalence des produits biologiques (USCOEA).
- (3) Entente d'équivalence biologique entre l'Union européenne et le Canada (EEBUEC).

Certificat délivré le 31 août 2023

#### Ecocert Canada

4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec, G6W 6N2, Canada  
[www.ecocertcanada.com/fr](http://www.ecocertcanada.com/fr)

Z001(COR)v02fr

Page 7/9

\* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CGSB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises.

La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA. Cette version Web du certificat confirme le statut biologique des produits listés. Le détail des marques de commerce doit être demandé à l'opérateur certifié.



scannez moi

Accédez au certificat officiel actualisé

# Annexe du certificat web

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-142519-Z-315030-2023



## LA FERME TROTTEUSE COOP

### Régime Bio Canada (COR) \*

PRODUIT(S)	DÉFINI COMME	ÉQUIVALENCES ADDITIONNELLES ([X] : en conformité)		
		CARTV (1)	CAN-US (2)	CAN-UE (3)
> Tomates	Biologique	X	X	X

- (1) Cahier des charges pour l'appellation biologique au Québec (CARTV).
- (2) Produit certifié conformément aux modalités de l'Accord établi entre les États-Unis et le Canada sur l'équivalence des produits biologiques (USCOEA).
- (3) Entente d'équivalence biologique entre l'Union européenne et le Canada (EEBUEC).

Certificat délivré le 31 août 2023

#### Ecocert Canada

4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec, G6W 6N2, Canada

[www.ecocertcanada.com/fr](http://www.ecocertcanada.com/fr)

Z001(COR)v02fr

Page 8/9

\* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CGSB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises.

La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA. Cette version Web du certificat confirme le statut biologique des produits listés. Le détail des marques de commerce doit être demandé à l'opérateur certifié.



scannez moi

Accédez au certificat officiel actualisé

# Annexe du certificat web

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-142519-Z-315030-2023



## LA FERME TROTTEUSE COOP

### Régime Bio Canada (COR) \*

#### Site(s) de production couvert(s) :

- > 1053, route des Blés d'Or, Ste-Marie-de-Blandford, Quebec, G0X 2W0, CANADA
- > 1515, route des Blés d'Or, Ste-Marie-de-Blandford, Quebec, G0X 2W0, CANADA

Certificat délivré le 31 août 2023

#### Ecocert Canada

4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec, G6W 6N2, Canada

[www.ecocertcanada.com/fr](http://www.ecocertcanada.com/fr)

Z001(COR)v02fr

Page 9/9

\* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CGSB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises.

La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA. Cette version Web du certificat confirme le statut biologique des produits listés. Le détail des marques de commerce doit être demandé à l'opérateur certifié.



scannez moi

Accédez au certificat officiel actualisé